



Les Rayons de la Transparence !



SECRETARIAT TECHNIQUE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

RAPPORT D'ÉVALUATION DES CONSULTANTS

Nom du projet : ITIE-Togo

Ligne de crédit budgétaire : Compte dépôt Trésor numéro 683

Titre des services de consultants : Recrutement d'un Administrateur
Indépendant chargé d'élaborer les rapports ITIE au Togo portant sur les
données des années 2012 et 2013

Date de soumission : 10 juillet 2014

AK. MD ✓ Pm

Section I. Rapport d'évaluation technique — Texte¹

1. Généralités

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) est une norme mondiale qui promeut la transparence des revenus et impose la redevabilité dans les secteurs pétrolier, gazier et minier. Le Togo a adhéré à l'ITIE en 2009 et est admis comme pays conforme le 19 octobre 2010 en vue de garantir une transparence dans la gestion des ressources naturelles, d'instaurer une bonne gouvernance dans le secteur extractif, de promouvoir un climat propice aux investissements et de consolider le développement durable. Devenu pays conforme en Mai 2013, le Togo se doit de maintenir ce statut. Ainsi, au nom du gouvernement, du Conseil National de Supervision et du Comité de pilotage, le Secrétariat Technique de l'ITIE-Togo, organe opérationnel et exécutif de la mise en œuvre de l'ITIE, veut recruter un cabinet compétent et crédible pour fournir les services d'Administrateur indépendant conformément à la norme ITIE. L'objectif de la mission consiste à élaborer, produire et publier des rapports ITIE complets et crédibles pour les exercices 2012 et 2013.

2. Processus de sélection (préalable à l'évaluation technique)

La particularité et la complexité de la mise en œuvre et les exigences de la Norme ITIE ont amené le Secrétariat Technique de l'ITIE-Togo à demander au Secrétariat International de l'ITIE la liste des cabinets accrédités qui ont la maîtrise de la Norme ITIE pour l'élaboration des rapports ITIE-Togo de 2012 et 2013. Une liste restreinte de trois cabinets identifiés comme tels et opérant dans la sous-région a été communiquée au Secrétariat Technique de l'ITIE-Togo. Il s'agit de Fair Links, Moore Stephens et KPMG. Cette liste qui a reçu l'avis de non-objection de la Direction nationale de contrôle des marchés publics (DNCMP). Les trois cabinets ont ensuite reçu la demande de proposition le 10 Juin 2014. Ils ont tous manifesté leur intention de soumettre leurs propositions. Le 24 Juin 2014 le cabinet Fair Links a envoyé sa proposition. Le 04 juillet 2014 le cabinet KPMG a signifié son intention de ne pouvoir soumettre une proposition et souhaite participer aux prochaines consultations. Le 07 Juillet 2014 le cabinet Moore Stephens a envoyé sa proposition. Il faut rappeler que le 20 juin le cabinet KPMG a voulu savoir si son bureau local de Lomé peut participer à l'exercice. Le même jour le Coordinnateur National de l'ITIE-Togo lui a répondu que conformément aux principes de la Norme ITIE, il est recommandé de ne pas se référer aux cabinets opérant dans l'espace de réconciliation afin d'éviter les conflits d'intérêt.

¹ La Section I concerne la Sélection fondée sur la qualité technique et le coût, la Sélection fondée sur la qualité technique, la Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et la Sélection au moindre coût. Veuillez fournir les informations appropriées en cas de Sélection fondée sur les qualifications des consultants et de Sélection par entente directe.



3. Évaluation technique

Les membres de la commission de passation de marché ont eu une réunion de travail pour s'accorder sur les sous-critères d'évaluation le 10 juillet 2014, jour de l'ouverture des propositions.

Résultats de l'évaluation technique :

Fair Links : **56.8 Points**

Moore Stephens : **97.8 Points**

La commission demande la non-objection de la DNCMP pour la poursuite du processus.

a) Points forts :

- **LE CABINET FAIR LINKS**

- Ce cabinet a l'expérience nécessaire pour l'élaboration du rapport ITIE. Il a produit trente-un (31) rapports ITIE dans huit pays notamment en Afrique francophone (Côte d'Ivoire, Congo, Centrafrique, Tchad, Mauritanie...).
- Il a contribué techniquement à l'élaboration de la nouvelle norme. Deux de ses rapports ITIE sont élaborés selon la nouvelle norme. Deux personnes des cinq membres du personnel clé proposé ont l'expérience requise pour élaborer le rapport ITIE.
- Qualification et compétence du personnel clé (note : 34.4/55) :

Anton Mélard de Feuarent (note : 22.7/25)

Expert financier agréé, Expert de l'ITIE, Master en économie de l'Institut d'Etudes politiques de Paris (Sciences-Po, France), Bachelor en Management des universités de Londres et de Madrid. Il a plus de 15 ans d'expérience et a réalisé plusieurs rapports ITIE dont sept (7) en Afrique francophone. Il a l'expérience de la nouvelle Norme.

Tim William (note : 1.5/7.5)

Expert en économie et fiscalité du secteur minier, Expert des cadres contractuels du secteur minier, Expert comptable et financier certifié. Diplôme de Comptabilité et finance, PhD en Mining de l'Impérial College de Londres, Bachelor en Géologie de l'Université de Bristol. Il a plus de trente (30) ans d'expérience dont aucune en élaboration de rapport ITIE.

Antoine Antoun (note : 1.5/7.5)

Expert en Economie et fiscalité du secteur des hydrocarbures, Expert des cadres contractuels du secteur des hydrocarbures, Expert comptable, Commissaire aux comptes agréé. Diplôme de Droit de l'Université Paris I-Sorbonne et d'Economie de l'Université de Lyon. Il a plus de 40 ans d'expérience, mais n'a fait preuve d'aucune mission en élaboration de rapport ITIE.

AK

DM

V

3

Magali Kreitmann (note : 7.5/7.5)

Spécialiste en Gouvernance publique du secteur extractif, Spécialiste de l'ITIE. Elle est titulaire d'un Master en Economie et finances de l'Université de Toulouse I et d'un Master en Economie du Développement de l'Université de Paris I-La Sorbonne et de Paris X-Nanterre. Il a participé à l'élaboration de plus de dix (10) rapports ITIE dont six (6) en Afrique francophone.

Benjamin Roux (note : 1.2/7.5)

Spécialiste en comptabilité et finance extractive, il est titulaire d'un Master en Management des Hautes Etudes Commerciales de Paris et d'un Master en Economie de l'Institut d'Etudes politiques de Paris (Sciences-Po). Son expérience se réfère à l'année 2011. Il n'a participé à l'élaboration d'aucun rapport ITIE

- LE CABINET MOORE STEPHENS

- Il possède l'expérience requise pour l'élaboration du rapport ITIE. Il a réalisé trente-huit (38) rapports ITIE dans 15 pays avec 10 pays en Afrique dont le Togo.
- Il maîtrise la nouvelle Norme pour avoir travaillé là-dessus ensemble avec le Secrétariat International de l'ITIE. Il a déjà élaboré deux rapports ITIE publiés sous la nouvelle norme, un troisième rapport est en cours (celui de la Tanzanie).
- Conciliateur ITIE depuis 2007, il a été également accrédité comme validateur ITIE à partir de novembre 2012.
- Dans ses observations sur les Termes de référence (TdR), il a analysé les risques et fait des suggestions.
- La méthodologie qu'il a proposée prend en compte les objectifs identifiés dont la formation, exigée par les termes de références. Quatre personnes des cinq du personnel clé proposé possèdent l'expérience nécessaire. Le calendrier de travail proposé est conforme au chronogramme de l'ITIE-Togo. Le plan de travail spécifie clairement le travail à faire à chaque phase. Le cabinet propose 50 jours de travail sur le terrain contre 42 jours au bureau.
- Qualification et compétence du personnel clé (note: 54.2/55) :

Tim Woodward (note : non évalué)

Associé responsable du dossier, Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Grande Bretagne, il est titulaire d'un Master en politique publique et de gestion de l'Université de Londres, BA (Hons) Philosophy de l'Université de Nottingham. Il a 15 ans d'expérience ; il a réalisé onze (11) missions d'élaboration de rapport ITIE dont cinq (5) en Afrique francophone. Maîtrise la nouvelle Norme ITIE (Rapports ITIE Burkina Faso et Iles Salomon).

AK.  ✓ 

Ben Toorabally (note : 25/25)

Chef de mission. Expert Comptable, Expert secteur public. Il a obtenu le Diplôme du Cours d'Expertise Comptable - ACCA à Emile Woolf College, Londres et est membre de l'Association of Chartered Certified Accountants de Grande Bretagne. Il cumule 22 ans d'expérience dont 10 avec le présent cabinet. Il a participé à l'élaboration de plus de vingt (20) rapports ITIE dont une dizaine de missions en Afrique francophone. Il justifie d'une maîtrise de la nouvelle Norme ITIE (Rapports ITIE Burkina Faso et Iles Salomon).

Karim Lourimi (note : 15/15)

Economiste, il est Expert-comptable, Expert statisticien des rentes extractives. Il dispose du Diplôme d'Expert Comptable de l'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises, Tunis. Il a 10 ans d'expérience dont 4 avec le présent cabinet. Il a participé à l'élaboration de treize (13) rapports ITIE dont six (6) missions en Afrique francophone. Il maîtrise la nouvelle Norme ITIE (Rapport ITIE 2012 Burkina Faso).

Karim Ghezaiel (note : 14.2/15)

Expert-comptable, il dispose d'un Certificat d'Etudes Supérieures en Révision Comptable de l'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises, Tunis et d'une Maîtrise en Sciences Comptable de l'Institut Supérieure de Gestion, Tunis. Il a plus de six (6) ans d'expérience et a participé à dix (10) missions d'élaboration de rapport ITIE dont au moins quatre (4) en Afrique francophone. Il a une bonne connaissance de la nouvelle norme ITIE.

Hamdi Tayaa (note : non évalué)

Expert-comptable, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, il détient un Certificat d'Etudes Supérieures en Révision Comptable de l'Institut des Hautes Etudes Commerciales, un Master en Gestion des risques en Banques et assurances et une Maîtrise en Gestion Comptable. Il compte plus de quatre (4) ans d'expérience, mais n'a fourni aucune preuve d'expérience en mission ITIE.

- LE CABINET KPMG

- KPMG a désisté à 06 jours de la fin du délai de soumission des propositions.

AK

DM

✓

E

b) Points faibles :- **LE CABINET FAIR LINKS**

- La méthodologie proposée n'a pas respecté les canevas préconisés par les fiches techniques de la demande de proposition (DDP).
- Les Formulaire TECH 3, 4 et 5, entre autres, n'ont pas été pris en compte par le cabinet dans la présentation de sa proposition technique.
- La présentation de l'équipe n'a pas suivi le formulaire Tech-6 de la DDP.
- On note une incohérence dans la présentation du calendrier de Fair Links (le détail des délais par phase ne concorde pas avec le tableau récapitulatif de la page 28). Il a donc proposé un calendrier de plus de 130 jours (page11) pour effectuer le travail. Ce calendrier amène le travail hors délai de publication du rapport ITIE. Le temps proposé pour le travail au siège (Paris) est de 73 jours contre 22 jours seulement sur le terrain (Lomé).
- Sept (7) jours de travail prévus à Lomé sous la dénomination "consultants Fair Links" n'identifient pas le personnel concerné et le travail qui y sera effectué.
- D'après le calendrier d'intervention proposé, seulement deux membres du personnel clé feront le travail tandis que les autres sont sans tâches ; ce qui ne respecte pas les critères exigés pour le personnel clé. De plus les deux personnes proposées comme experts en fiscalité minière n'ont fait preuve d'aucune expérience en mission ITIE. Elles n'interviennent pas non plus sur le terrain selon le calendrier d'intervention.

- **LE CABINET MOORE STEPHENS**

- Ce cabinet a présenté dans son personnel clé une personne qui n'a pas d'expérience ITIE.

Section II. Rapport d'évaluation technique — Formulaire²

- Formulaire IIA. Évaluation technique — Données de base
- Formulaire IIB. Résumé de l'évaluation — Scores techniques/Classement
- Formulaire IIC. Évaluations individuelles — Comparaison (scores moyens)

² La Section II concerne la Sélection fondée sur la qualité technique et le coût, la Sélection fondée sur la qualité technique, la Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et la Sélection au moindre coût. Veuillez fournir les informations appropriées dans le Formulaire IIA en cas de Sélection fondée sur les qualifications des consultants et de Sélection par entente directe.

AK

BMP

V

Pm

Formulaire IIA. Évaluation technique — Données de base

- 2.1 Nom du pays Togo
 Nom du projet Initiative pour la Transparence dans les Industries
 (le cas échéant) Extractives, ITIE-Togo
- 2.2 Maître d'ouvrage /Autorité contractante : ITIE -Togo
 a) nom Secrétariat Technique
 b) adresse, numéros de 4412 Blvd Jean Paul II ; 22 26 89 90 ; 22 42 08 86 ;
 téléphone et de télécopie 08 B.P. 82 88 Lomé
- 2.3 Type de mission Collecte et Réconciliation des Paiements effectués par
 (préinvestissement, les sociétés extractives à l'Etat et les Recettes perçues
 préparation ou exécution), et par l'Etat desdites sociétés pour les exercices 2012 et
 brève description des sources 2013.
Fonds de contrepartie, Compte dépôt/Trésors N° 683
- 2.4 Mode de sélection: Sélection fondée sur la qualité technique et le coût
- 2.5 Publicité :
- a) Publication communautaire Oui _____ Non X
 (UEMOA)
- b) publication dans *la Revue* Oui _____ Non X
des marchés publics (RMP)
- c) publication dans un ou des Oui _____ Non X
 journaux de diffusion Non X
 nationale
- d) publication dans une revue Oui X (Site internet de l'ITIE Internationale, de l'ITIE-
 à portée internationale Togo) Non _____
- e) nombre de réponses Trois, dont un désistement
- 2.7 Liste restreinte :
- a) nom/nationalité des 1. Fair Links, France
 consultants (indiquer les 2. KPMG, Côte d'Ivoire (a désisté)
 consultants du pays et ceux 3. Moore Stephens, Grande Bretagne
 ayant manifesté leur
 intérêt)

- | | | | |
|----|---|------|---------------|
| b) | soumission à la DNCMP ³ pour avis de non-objection, le cas échéant. | Date | 31 Mars 2014 |
| c) | avis de non-objection de la DNCMP, le cas échéant. | Date | 01 Avril 2014 |
| d) | soumission au Partenaire Technique et Financier (PTF) pour avis de non-objection, le cas échéant. | Date | N/A |
| e) | avis de non-objection du Partenaire Technique et Financier (PTF), le cas échéant. | Date | N/A |
- 2.8 Dossier de Demande de Propositions (DDP):
- | | | | |
|----|---|------|--------------|
| a) | soumission à la DNCMP pour avis de non-objection, le cas échéant. | Date | 14 Mai 2014 |
| b) | avis de non-objection de la DNCMP, le cas échéant | Date | 06 Juin 2014 |
| c) | soumission au Partenaire Technique et Financier (PTF) pour avis de non-objection, le cas échéant | Date | N/A |
| d) | avis de non-objection du Partenaire Technique et Financier (PTF) pour avis de non-objection, le cas échéant publication | Date | N/A |
- 2.9 Modifications et éclaircissements apportés à la demande de propositions (préciser)
- | | |
|--|--|
| | <u>Pas de modification ni éclaircissement apportés à la demande de proposition.</u>
<u>KPMG a voulu savoir si son bureau de Lomé peut soumettre des propositions. La réponse du Secrétariat technique à cette question est négative</u> |
|--|--|
- 2.10 Contrat :
- | | | |
|----|--|--|
| a) | contrat-type du dossier type national ou du PTF rémunéré au temps passé | [National]
Clause d'ajustement des prix : Oui _____ Non X |
| b) | contrat-type du dossier type national ou du PTF à rémunération forfaitaire | [Préciser]
Clause d'ajustement des prix : Oui _____ Non X |
| c) | autre (préciser) | _____
_____ |

³ Direction Nationale du Contrôle des Marchés publics






- 2.11 Conférence préalable à l'établissement des propositions :
- procès-verbal publié
- Oui _____ Non X
 Oui _____ Non X
- 2.12 Remise des propositions :
- a) deux enveloppes (propositions technique et financière) Oui X Non _____
- b) une enveloppe (proposition technique) Oui _____ Non X
- c) date de remise initiale Jour jeudi le 10 Juillet 2014 Heure 15 heures 00
- d) report(s) de date Jour _____ Heure _____
- 2.13 Remise de la proposition financière Lieu N/A
- 2.14 Ouverture des propositions techniques par la Commission de Passation des marchés (CPM) Jour 10 Juillet 2014 Heure 15 heures 42
- 2.15 Nombre de propositions reçues Deux
- 2.16 Commission de Passation des marchés (CPM)⁴ :
- Nom et titre des membres
1. DZIVENOU Mensah Kwami Kumah (PRMP, ST)
 2. TAKPA Koolaba (membre CPM, CP)
 3. KPOGO Kodjo Alphonse (membre CPM, CP)
 4. BOURHIM Mohamed (membre CPM, CP)
 5. AMEKUDZI Koffi Séwonou (membre CPM, ST)
- 2.17 Délai de validité des propositions (jours) : [90 jours]
- a) date d'expiration initiale Jour 10 Octobre 2014 Heure 15 heures 00
- b) prolongation(s) éventuelle(s) Jour _____ Heure _____
- 2.18 Critères/sous-critères d'évaluation⁵ :
- a) Expérience des consultants **10 points** (nombre d'année d'expérience, Nombre de mission, objet et consistance)
- i. 10 missions ITIE dont 03 avec la norme. Poids : 06 Points

⁴ Il importe que les évaluateurs possèdent les qualifications voulues.

⁵ Maximum : trois sous-critères pour chaque critère.

AK

PM

V

PM

- ii. 05 missions ITIE en Afrique Francophone dont 01 avec la norme Poids 04 points
- b) Méthodologie **35 points** (Compréhension TdR, Plan de travail+calendrier, organisation et personnel)
- i. approche méthodologique Poids 15 Points
- ii. plan de travail Poids 10 Points
- iii. organisation et personnel Poids 10 Points
- c) Personnel clé **55 points** (Diplôme + niveau de formation : **20%**
Expérience + objet+ consistance : **60%**
Région + langue : **20%**)
- i) Individu(s)
- a. Expert comptable agréé ; 15 ans d'expériences avec 05 missions ITIE Poids 25 points
- b. Fiscaliste ; Bac+ 5 ; 05 ans d'expériences avec 03 missions ITIE Poids 15 Points
- c. Ingénieur statisticien ; 05 ans d'expériences avec 03 missions ITIE Poids 15 Points

2.19 Scores techniques des consultants Score minimum exigé : N/A

Nom des consultants	Scores techniques
1. Fair Links _____	56.8 Points
2. Moore Stephens _____	97.8 Points
3. KPMG _____	A désisté

2.20 Rapport d'évaluation :

- a) soumission à la DNCMP pour avis de non-objection le cas échéant. Date : 15 Juillet 2014
- b) soumission au PTF pour avis de non-objection le cas échéant. Date : N/A

Formulaire IIB. Résumé de l'évaluation

Scores techniques/Classement

Nom des consultants	Fair Links	Moore Stephens	KPMG
Critères	Scores	Scores	Scores
Expérience	05.75	10	N'a pas fait l'objet d'évaluation
Méthodologie	17.25	33.75	N'a pas fait l'objet d'évaluation
Personnel proposé	34.07	54.2	N'a pas fait l'objet d'évaluation
Score total²	56.8	97.8	"
Classement	2 ^{ème}	1 ^{er}	"






Formulaire IIC. Évaluations individuelles — Comparaison

Nom des consultants	Fair Links	Moore Stephens	KPMG
Critères	07	10	N'a pas fait l'objet d'évaluation
Expérience	05.8	10	
	06	10	10
Méthodologie	20	33	33
	16.6	33.6	N'a pas fait l'objet d'évaluation
	22	33	34
Personnel clé	36.5	55	55
	34.4	54.2	N'a pas fait l'objet d'évaluation
	37	51	55
Total	56.8	97.8	N'a pas fait l'objet d'évaluation

Section III. Rapport d'évaluation financière — Recommandation d'attribution — Texte⁶

- a) Le cabinet **Fair Links** a soumis sa proposition financière en Euro. Le taux d'échange étant fixe (**655 FCFA pour 1 €**) nous n'avons pas eu de problème dans la conversion. La proposition qui s'élève à **105.100 €** équivaut donc à **68.840.500 F CFA**.

Le cabinet **Moore Stephens** a présenté sa proposition en Dollars US. Il a fait sa conversion sur la base de **1 USD = 483 F CFA** comme indiqué dans sa proposition. Nous avons ajusté son prix converti. Au lieu de **58.820.223 F CFA** sur la base des 483F CFA le dollar comme indiqué dans sa proposition financière, le cabinet a mis **58.820.103 FCFA** soit une différence de **120 FCFA**.

- b) Le montant proposé par le cabinet **Fair Links est présenté net de tout impôt** : "Le coût total de la proposition financière et la ventilation des coûts sont nets d'impôts et taxes au Togo", après avoir effectué les calculs d'honoraires "sur la base d'une remise commerciale exceptionnelle de 30%", a déclaré le cabinet.

Par contre, la proposition du cabinet **Moore Stephens est faite toutes taxes comprises**. Ce cabinet a intégré dans sa proposition financière, la TVA, la retenue à la source et la taxe parafiscale.

- c) La Commission recommande que le marché soit attribué au cabinet **Moore Stephens** qui a soumis la meilleure proposition technique et l'offre de services la mieux disante et la moins coûteuse en tout point de vue.

⁶ Cette section concerne la Sélection fondée sur la qualité technique et le coût, la Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et la Sélection au prix le plus bas. En cas de Sélection fondée sur la qualité technique et de Sélection par entente directe, veuillez fournir, comme indiqué, les informations appropriées.



Paul AK P W

Section IV. Rapport d'évaluation financière — Recommandation d'attribution — Formulaires⁷

Formulaire IVA.	Évaluation financière — Données de base
Formulaire IVB.	Ajustements — Conversion — Prix évalués
Formulaire IVC.	Sélection fondée sur la qualité technique et le coût — Évaluation technique/financière combinée — Recommandation d'attribution

⁷ Cette section concerne la Sélection fondée sur la qualité technique et le coût, la Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et la Sélection au moindre coût. En cas de Sélection fondée sur la qualité technique, de Sélection fondée sur les qualifications des consultants et de Sélection par entente directe, veuillez fournir, comme indiqué, les informations appropriées.

AK -

MD

✓

23

Formulaire IVA. Évaluation financière — Données de base

- 4.1 Le cas échéant, avis de non-objection de la DNCMP et/ou du Partenaire Technique et Financier à l'égard du rapport d'évaluation technique (Sélection fondée sur la qualité technique ou par entente directe) Date 05 Août 2014
- 4.2 Ouverture des propositions financières en séance publique
 a) Noms et prix proposés (indiquer les consultants présents à la séance) Jour: 06 Août 2014 Heure : 15 h 30minutes
 1. Fair Links
 2. Moore Stephens
- 4.3 Commission de Passation des Marchés: nom et titre des membres — en cas de différence avec l'évaluation technique (Sélection fondée sur la qualité technique ou par entente directe) 1. DZIVENOU Mensah Kwami Kumah, PRMP, ST
 2. TAKPA Koolaba, Membre CPMP, C. P.
 3. AMEKUDZI Koffi Séwonou, Membre CPMP, ST
 4. KPOGO Alphonse, Député, Membre CPMP, C.P
- 4.4 Méthodologie (formule) utilisée pour l'évaluation financière (uniquement en cas de Sélection fondée sur la qualité technique et le coût ; rayer le cas échéant) **S = (St x T%) + (Sf x P%)**
- 4.5 Soumission du rapport d'évaluation technique/financière final à la DNCMP et/ou au Partenaire Technique et Financier (PTF) pour avis de non-objection, le cas échéant (Sélection fondée sur la qualité technique ou par entente directe) Date **07 Août 2014**
- 4.6 Sélection fondée sur la qualité technique et le coût
- | Nom des consultants | Scores techniques | Scores financiers | Scores totaux |
|----------------------|-------------------|-------------------|---------------|
| Fair Links | 56,8 | 85.44 | 62.52 |
| Moore Stephen | 97,8 | 100 | 98.24 |
- b) Recommandation d'attribution **Cabinet Moore Stephens**

AK

MD

H

Formulaire IVB. Ajustements — Conversion — Prix évalués⁸

Nom des consultants	Prix proposés ¹		Ajustements ²	Prix évalué(s) (3) = (1) + (2)	Conversion dans la monnaie d'évaluation ³		Scores financiers ⁴
	Monnaie	Montants (1)			Taux de change ⁵ (4)	Prix proposés (5) = (3)*(4)	
Fair Links	Euro	105.100			655 FCFA	68.840.500	85.44
Moore stephens	Dollars US	121.781	58.820.223		483 FCFA	58.820.223	100

1. Observations éventuelles (par exemple, taux de change) ; trois monnaies étrangères maximum, en plus de la monnaie locale.
2. Correction des erreurs de calcul et des omissions figurant dans les propositions techniques. Ces ajustements peuvent être positifs ou négatifs.
3. Comme indiqué dans la demande de propositions.
4. 100 points pour la proposition évaluée la moins disante ; les autres scores doivent être déterminés en fonction des dispositions de la Demande de propositions.
5. Taux d'une unité monétaire par rapport à la monnaie utilisée pour l'évaluation, en principe la monnaie locale (par exemple, 1 dollar E.U. = 450 FCFA). Indiquer la source utilisée, conformément à la Demande de propositions.

⁸ En cas de Sélection fondée sur la qualité technique et de Sélection par entente directe, veuillez remplir ce tableau uniquement jusqu'à la colonne 3.

**Formulaire IVC. Sélection fondée sur la qualité technique et le coût —
Évaluation technique/financière combinée — Recommandation d'attribution**

Nom des consultants	Évaluation technique			Évaluation financière		Évaluation combinée	
	Scores techniques ¹ S(t)	Scores pondérés S(t) × T ²	Classement technique	Scores financiers ³ S(f)	Scores pondérés S(f) × F ⁴	Scores S(t) T + S(f) F	Classement
Fair Links	56,8	45.44	2 ^{ème}	85.44	17.088	62.52	2 ^{ème}
Moore Stephens	97,8	78.24	1 ^{er}	100	20	98.24	1 ^{er}
Recommandation d'attribution	À la proposition ayant obtenu le score technique/financier combiné le plus élevé. Nom du Consultant : Moore Stephens						

1. Voir Formulaire IIB.
2. T = pondération spécifiée dans le Dossier de Demande de Propositions (DDP)
3. Voir Formulaire IVB.
4. F = pondération spécifiée dans la Demande de propositions.

Section V. Annexes⁹

- Annexe I. Évaluations individuelles
Formulaire V - Annexe I(i). Évaluations individuelles
Formulaire V - Annexe I(ii). Évaluations individuelles —Personnel clé
- Annexe II. Contrôle des données
- Annexe III. Procès-verbal de la séance d'ouverture des propositions financières
- Annexe IV. Annexes diverses — Selon les besoins


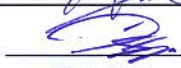
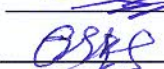
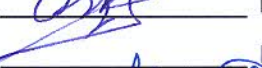

⁹ L'Annexe I s'applique en cas de Sélection fondée sur la qualité technique, de Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et de Sélection au moindre coût. En cas de Sélection fondée sur les qualifications des consultants et de Sélection par entente directe, elle sera remplacée par un examen des points forts et des points faibles des différentes propositions, qui pourra être effectué par un ou plusieurs évaluateurs.

Annexe I (i). Évaluations individuelles

Nom du Consultant : **Fair Links**

Critères/ Sous-critères	Scores maximums	Évaluateurs					Scores moyens
		1	2	3	4	5	
Expérience	10	7	5	6	5	6	5.8
-Nombre d'année d'expérience	2	1	1	1	1	1	1
-Nombre de missions ITIE	3	3	3	3	3	3	3
-Objet+ consistance	5	3	1	2	1	2	1.8
Méthodologie	35	20	9	22	18	14	16.6
- compréhension du TdR	15	9	3	10	8	5	7
-Plan de travail/ Calendrier	10	5	2	7	5	5	4.8
- organisation/ Personnel	10	6	4	5	5	4	4.8
Personnel clé	55	36.5	35.25	37	29.25	34	34.4
- Diplôme/ Niveau de formation	11	10.5	9.25	11	9.25	10	10
-année d'expérience+objet+consistance	33	19.5	19.5	19.5	14.5	18	18.2
-Région+Langue	11	6.5	6.5	6.5	5.5	6	6.2
Transfert de connaissances (formation ¹)							
-							
-							
-							
Participation de nationaux ¹							
-							
-							
-							
Total	100	63.5	49.25	65	52.25	54	56.8

1. Si cela est spécifié dans la Demande de propositions.

1. Nom de l'évaluateur : DZIVENOU Mensah K.K. Signature :  Date : 25/07/14
2. Nom de l'évaluateur : TAKPA Koolaba Signature :  Date : 25/07/14
3. Nom de l'évaluateur : AMEKUDZI Koffi Séwonou Signature :  Date : 25/07/14
4. Nom de l'évaluateur : Mohamed BOURHIM Signature :  Date : 25/07/14
5. Nom de l'évaluateur : Alphonse KPOGO Signature :  Date : 25/07/14

AK



V

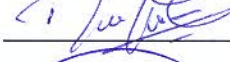






Annexe I (i). Évaluations individuelles

Nom du Consultant : **Moore Stephens**

Critères/ Sous-critères	Scores maximums	Évaluateurs					Scores moyens
		1	2	3	4	5	
Expérience	10	10	10	10	10	10	10
-Nombre d'année d'expérience	2	2	2	2	2	2	2
-Nombre de missions ITIE	3	3	3	3	3	3	3
-Objet+ consistance	5	5	5	5	5	5	5
Méthodologie	35	33	33	35	34	33	33.6
- compréhension du TdR	15	14	15	15	14	14	14.4
-Plan de travail/ Calendrier	10	10	8	10	10	9	9.4
- organisation/ Personnel	10	9	10	10	10	10	9.8
Personnel clé	55	55	55	51	55	55	54.2
- Diplôme/ Niveau de formation	11	11	11	11	11	11	11
-année d'expérience+objet+consistance	33	33	33	33	33	33	33
-Région+Langue	11	11	11	11	11	11	11
Transfert de connaissances (formation ¹)	N/A						
-							
-							
-							
Participation de nationaux ¹	N/A						
-							
-							
-							
Total	100	98	98	100	99	98	97.8

1. Si cela est spécifié dans la Demande de propositions.

1. Nom de l'évaluateur : DZIVENOU Mensah K.K. Signature :  Date : 25/07/14
2. Nom de l'évaluateur : TAKPA Koolaba Signature :  Date : 25/07/14
3. Nom de l'évaluateur : AMEKUDZI Koffi Séwonou Signature :  Date : 25/07/14
4. Nom de l'évaluateur : Mohamed BOURHIM Signature :  Date : 25/07/14
5. Nom de l'évaluateur : Alphonse KPOGO Signature :  Date : 25/07/14

AK

AK

V

3

Annexe I (ii). Évaluations individuelles — Personnel clé

Nom du Consultant : **Fair Links**

Personnel clé ¹	Scores maximums	Qualifications à caractère général (20%) ²	Qualifications pour la mission (60%) ²	Expérience de la région (20%) ²	Notes totales (100)	Scores
Anton Mélard de Feuarent	25	4.5/5	15/15	5/5		24.5
Tim Williams	7.5	1.5/1.5	0/4.5	0/1.5		1.5
Antoine Antoun	7.5	1.5/1.5	0/4.5	0/1.5		1.5
Magali Kreitmann	7.5	1.5/1.5	4.5/4.5	1.5/1.5		7.5
Benjamin Roux	7.5	1.5/1.5	0/4.5	0/1.5		1.5
Total	55	10.5/11	19.5 /33	6.5/11		36.5

1. Dans certains cas, l'évaluation portera non pas sur des individus mais sur des groupes d'individus (par exemple, le service financier), qui ont chacun une pondération. Le score d'un groupe sera obtenu à partir des scores pondérés des membres de ce groupe. Par exemple, le score d'un groupe de trois personnes ayant obtenu les scores a, b et c sera : $ax + by + cz$, où x, y et z représentent les pondérations respectives des membres ($x + y + z = 1$) de ce groupe.
2. Notes maximums, telles que définies dans la Demande de propositions.

Nom de l'évaluateur : **DZIVENOU Mensah K.K.** Signature :  Date : 25/07/14

AK

DM

✓

DS

Annexe I (ii). Évaluations individuelles — Personnel clé

Nom du Consultant : **Fair Links**

Personnel clé ¹	Scores maximums	Qualifications à caractère général (20%) ²	Qualifications pour la mission (60%) ²	Expérience de la région (20%) ²	Notes totales (100)	Scores
Anton Mélard de Feuardent	25	4/5	15/15	5/5		24
Tim Williams	7.5	1.5/1.5	0/4.5	0/1.5		1.5
Antoine Antoun	7.5	1.5/1.5	0/4.5	0/1.5		1.5
Magali Kreitmann	7.5	1.5/1.5	4.5/4.5	1.5/1.5		7.5
Benjamin Roux	7.5	0.75/1.5	0/4.5	0/1.5		0.75
Total	55/55	9.25	19.5	6.5		35.25

1. Dans certains cas, l'évaluation portera non pas sur des individus mais sur des groupes d'individus (par exemple, le service financier), qui ont chacun une pondération. Le score d'un groupe sera obtenu à partir des scores pondérés des membres de ce groupe. Par exemple, le score d'un groupe de trois personnes ayant obtenu les scores a, b et c sera : $ax + by + cz$, où x, y et z représentent les pondérations respectives des membres ($x + y + z = 1$) de ce groupe.
2. Notes maximums, telles que définies dans la Demande de propositions.

Nom de l'évaluateur : **TAKPA Koolaba** Signature :  Date : 25/07/14

Annexe I (ii). Évaluations individuelles — Personnel clé

Nom du Consultant : **Fair Links**

Personnel clé ¹	Scores maximums	Qualifications à caractère général (20%) ²	Qualifications pour la mission (60%) ²	Expérience de la région (20%) ²	Notes totales (100)	Scores
Anton Mélard de Feuarent	25	5/5	15/15	5/5		25
Tim Williams	7.5	1.5/1.5	0/4.5	0/1.5		1.5
Antoine Antoun	7.5	1.5/1.5	0/4.5	0/1.5		1.5
Magali Kreitmann	7.5	1.5/1.5	4.5/4.5	1.5/1.5		7.5
Benjamin Roux	7.5	1.5/1.5	0/4.5	0/1.5		1.5
Total	55	11	19.5	6.5		37

1. Dans certains cas, l'évaluation portera non pas sur des individus mais sur des groupes d'individus (par exemple, le service financier), qui ont chacun une pondération. Le score d'un groupe sera obtenu à partir des scores pondérés des membres de ce groupe. Par exemple, le score d'un groupe de trois personnes ayant obtenu les scores a, b et c sera : $ax + by + cz$, où x, y et z représentent les pondérations respectives des membres ($x + y + z = 1$) de ce groupe.
2. Notes maximums, telles que définies dans la Demande de propositions.

Nom de l'évaluateur **AMEKUDZI Koffi Séwonou** Signature :  Date : 25/07/14






Annexe I (ii). Évaluations individuelles — Personnel clé

Nom du Consultant : **Fair Links**

Personnel clé ¹	Scores maximums	Qualifications à caractère général (20%) ²	Qualifications pour la mission (60%) ²	Expérience de la région (20%) ²	Notes totales (100)	Scores
Anton Mélard de Feuardenet	25	4/5	10/15	4/5		18
Tim Williams	7.5	1.5/1.5	0/4.5	0/1.5		1.5
Antoine Antoun	7.5	1.5/1.5	0/4.5	0/1.5		1.5
Magali Kreitmann	7.5	1.5/1.5	4.5/4.5	1.5/1.5		7.5
Benjamin Roux	7.5	0.75/1.5	0/4.5	0/1.5		0.75
Total	55	9.25/11	14.5/33	5.5/11		29.25

1. Dans certains cas, l'évaluation portera non pas sur des individus mais sur des groupes d'individus (par exemple, le service financier), qui ont chacun une pondération. Le score d'un groupe sera obtenu à partir des scores pondérés des membres de ce groupe. Par exemple, le score d'un groupe de trois personnes ayant obtenu les scores a, b et c sera : $ax + by + cz$, où x, y et z représentent les pondérations respectives des membres ($x + y + z = 1$) de ce groupe.
2. Notes maximums, telles que définies dans la Demande de propositions.

Nom de l'évaluateur : **Mohamed Bourhim** Signature : _____ Date : 25/07/14






Annexe I (ii). Évaluations individuelles — Personnel clé

Nom du Consultant : **Fair Links**

Personnel clé ¹	Scores maximums	Qualifications à caractère général (20%) ²	Qualifications pour la mission (60%) ²	Expérience de la région (20%) ²	Notes totales (100)	Scores
Anton Mélard de Feuardent	25	4/5	13.5/15	4.5/5		22
Tim Williams	7.5	1.5/1.5	0/4.5	0/1.5		1.5
Antoine Antoun	7.5	1.5/1.5	0/4.5	0/1.5		1.5
Magali Kreitmann	7.5	1.5/1.5	4.5/4.5	1.5/1.5		7.5
Benjamin Roux	7.5	1.5/1.5	0/4.5	0/1.5		1.5
Total	55	10/11	18/33	6/11		34

1. Dans certains cas, l'évaluation portera non pas sur des individus mais sur des groupes d'individus (par exemple, le service financier), qui ont chacun une pondération. Le score d'un groupe sera obtenu à partir des scores pondérés des membres de ce groupe. Par exemple, le score d'un groupe de trois personnes ayant obtenu les scores a, b et c sera : $ax + by + cz$, où x, y et z représentent les pondérations respectives des membres ($x + y + z = 1$) de ce groupe.
2. Notes maximums, telles que définies dans la Demande de propositions.

Nom de l'évaluateur : **Alphonse KPOGO** Signature :  Date : 25/07/14

Annexe I (ii). Évaluations individuelles — Personnel clé

Nom du Consultant : **Moore Stephens**

Personnel clé ¹	Scores maximums	Qualifications à caractère général (20%) ²	Qualifications pour la mission (60%) ²	Expérience de la région (20%) ²	Notes totales (100)	Scores
Tim Woodward	-	-	-	-	-	-
Ben Toorabally	25	5/5	15/15	5/5		25
Karim Lourimi	15	3/3	9/9	3/3		15
Karim Ghézaiel	15	3/3	9/9	3/3		15
Hamdi Tayaa	-	-	-	-	-	-
Total	55	11/11	33/33	11/11		55

1. Dans certains cas, l'évaluation portera non pas sur des individus mais sur des groupes d'individus (par exemple, le service financier), qui ont chacun une pondération. Le score d'un groupe sera obtenu à partir des scores pondérés des membres de ce groupe. Par exemple, le score d'un groupe de trois personnes ayant obtenu les scores a, b et c sera : $ax + by + cz$, où x, y et z représentent les pondérations respectives des membres ($x + y + z = 1$) de ce groupe.
2. Notes maximums, telles que définies dans la Demande de propositions.

Nom de l'évaluateur : **DZIVENOU Mensah K.K.** Signature:  Date : 25/07/14

AK.

MD

V


B

Annexe I (ii). Évaluations individuelles — Personnel clé

Nom du Consultant : Moore Stephens

Personnel clé ¹	Scores maximums	Qualifications à caractère général (20%) ²	Qualifications pour la mission (60%) ²	Expérience de la région (20%) ²	Notes totales (100)	Scores
Tim Woodward	-	-	-	-		-
Ben Toorabally	25	5/5	15/15	5/5		25
Karim Lourimi	15	3/3	9/9	3/3		15
Karim Ghézaiel	15	3/3	9/9	3/3		15
Hamdi Tayaa	-	-	-	-		
Total	55	11/11	33/33	11/11		55

1. Dans certains cas, l'évaluation portera non pas sur des individus mais sur des groupes d'individus (par exemple, le service financier), qui ont chacun une pondération. Le score d'un groupe sera obtenu à partir des scores pondérés des membres de ce groupe. Par exemple, le score d'un groupe de trois personnes ayant obtenu les scores a, b et c sera : $ax + by + cz$, où x, y et z représentent les pondérations respectives des membres ($x + y + z = 1$) de ce groupe.
2. Notes maximums, telles que définies dans la Demande de propositions.

Nom de l'évaluateur : **TAKPA Koolaba** Signature :  Date : 25/07/14

Annexe I (ii). Évaluations individuelles — Personnel clé

Nom du Consultant : Moore Stephens

Personnel clé ¹	Scores maximums	Qualifications à caractère général (20%) ²	Qualifications pour la mission (60%) ²	Expérience de la région (20%) ²	Notes totales (100)	Scores
Tim Woodward		-	-	-		
Ben Toorabally	25	5/5	15/15	5/5		25
Karim Lourimi	15	3/3	9/9	3/3		15
Karim Ghézaiel	15	2/3	6/9	3/3		11
Hamdi Tayaa						
Total	55	10/11	30/33	11/11		51

1. Dans certains cas, l'évaluation portera non pas sur des individus mais sur des groupes d'individus (par exemple, le service financier), qui ont chacun une pondération. Le score d'un groupe sera obtenu à partir des scores pondérés des membres de ce groupe. Par exemple, le score d'un groupe de trois personnes ayant obtenu les scores a, b et c sera : $ax + by + cz$, où x, y et z représentent les pondérations respectives des membres ($x + y + z = 1$) de ce groupe.
2. Notes maximums, telles que définies dans la Demande de propositions.

Nom de l'évaluateur : **AMEKUDZI Koffi Séwonou** Signature :  Date : 25/07/14

AK.

AK

AK

Annexe I (ii). Évaluations individuelles — Personnel clé

Nom du Consultant : Moore Stephens

Personnel clé ¹	Scores maximums	Qualifications à caractère général (20%) ²	Qualifications pour la mission (60%) ²	Expérience de la région (20%) ²	Notes totales (100)	Scores
Tim Woodward	-	-	-	-	-	-
Ben Toorabally	25	5/5	15/15	5/5		25
Karim Lourimi	15	3/3	9/9	3/3		15
Karim Ghézaiel	15	3/3	9/9	3/3		15
Hamdi Tayaa	-					
Total	55	11/11	33/33	11/11		55

1. Dans certains cas, l'évaluation portera non pas sur des individus mais sur des groupes d'individus (par exemple, le service financier), qui ont chacun une pondération. Le score d'un groupe sera obtenu à partir des scores pondérés des membres de ce groupe. Par exemple, le score d'un groupe de trois personnes ayant obtenu les scores a, b et c sera : $ax + by + cz$, où x, y et z représentent les pondérations respectives des membres ($x + y + z = 1$) de ce groupe.
2. Notes maximums, telles que définies dans la Demande de propositions.

Nom de l'évaluateur : **Mohamed Bourhim** Signature : _____ Date : 25/07/14






Annexe I (ii). Évaluations individuelles — Personnel clé

Nom du Consultant : Moore Stephens

Personnel clé ¹	Scores maximums	Qualifications à caractère général (20%) ²	Qualifications pour la mission (60%) ²	Expérience de la région (20%) ²	Notes totales (100)	Scores
Tim Woodward	-	-	-	-	-	-
Ben Toorabally	25	5/5	15/15	5/5		25
Karim Lourimi	15	3/3	9/9	3/3		15
Karim Ghézaïel	15	3/3	9/9	3/3		15
Hamdi Tayaa						
Total	55	11/11	33/33	11/11		55

1. Dans certains cas, l'évaluation portera non pas sur des individus mais sur des groupes d'individus (par exemple, le service financier), qui ont chacun une pondération. Le score d'un groupe sera obtenu à partir des scores pondérés des membres de ce groupe. Par exemple, le score d'un groupe de trois personnes ayant obtenu les scores a, b et c sera : $ax + by + cz$, où x, y et z représentent les pondérations respectives des membres ($x + y + z = 1$) de ce groupe.
2. Notes maximums, telles que définies dans la Demande de propositions.

Nom de l'évaluateur : **Alphonse KPOGO** Signature :  Date : 25/07/14

AK

AK

✓

B

Annexe III. Procès-verbaux des séances d'ouverture des propositions techniques et financières¹⁰

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE D'OUVERTURE DES PROPOSITIONS TECHNIQUES

L'an deux mil quatorze et le jeudi dix juillet, les membres de la commission de passation des marchés publics de l'ITIE-Togo se sont réunis pour la séance d'ouverture des propositions des candidats qui ont souscrit à la demande de proposition pour le recrutement d'un Administrateur indépendant chargé d'élaborer les rapports ITIE-Togo portant sur les données de 2012 et 2013.

Ont pris part à la séance d'ouverture les membres de la commission de passation des marchés publics de l'ITIE-Togo dont les noms suivent :

- Monsieur Mensah Kwami Kumah DZIVENOU, Responsable des marchés publics, Président de séance ;
- Monsieur Koolaba TAKPA, Rapporteur ;
- Monsieur Koffi Séwonou AMEKUDZI, Membre ;
- Monsieur Mohamed BOURHIM, Membre ;
- Honorable Alphonse KPOGO, Membre.

La séance a commencé à 15 heures 42 minutes par les mots de bienvenue du président qui a préalablement fait circuler la liste de présence et rappelé aux membres de la commission qui se trouveraient dans une situation de conflit d'intérêt de se signaler au cas échéant. Il a aussi rappelé que la séance d'ouverture des offres se limite à un constat du contenu des offres.

Sur demande du Président de séance, la Secrétaire qui a réceptionné les offres a rendu compte que tous les plis sont arrivés par DHL dans le délai. L'offre de Fair Links est enregistré le 24 juin 2014 à 9h 51 mn ; celle de Moore Stephens le 7 juillet 2014 à 12 h 40 mn et le courriel de désistement de KPMG est reçu le 4 juillet 2014. Chacun des candidats a présenté une proposition technique et une proposition financière dans deux enveloppes identifiables contenues dans une grande enveloppe anonyme bien scellée.

Les membres de la commission de passation ayant considéré que les trois cabinets sollicités se sont manifesté dans le délai prévu, d'une manière ou d'une autre, ont décidé d'ouvrir les propositions techniques. Les cabinets Fair Links et Moore Stephens ont soumis chacun des propositions techniques en quatre exemplaires dont un original et trois copies. En plus de ses propositions, Fair Links a ajouté quatre exemplaires de ses prospectus.

Tous les exemplaires des propositions techniques ainsi que les enveloppes des propositions financières ont été paraphés par chaque membre présent.

¹⁰ L'Annexe III s'applique en cas de Sélection fondée sur la qualité technique et le coût, de Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et de Sélection au prix le plus bas.



La réunion a pris fin à 17 heures 38 minutes.

Fait à Lomé, le 10 juillet 2014

Ont signé :

Rapporteur



Koolaba TAKPA

Président de séance



Mensah Kwami Kumah DZIVENOU

Membre



Koffi Séwonou AMEKUDZI

Membre

Mohamed BOURHIM

Membre



Alphonse KPOGO



PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE D'OUVERTURE DES PROPOSITIONS FINANCIERES

L'an deux mil quatorze et le mercredi six août, les membres de la commission de passation des marchés publics de l'ITIE-Togo se sont réunis pour la séance d'ouverture des propositions financières des candidats qui ont souscrit à la demande de proposition pour le recrutement d'un Administrateur indépendant chargé d'élaborer les rapports ITIE-Togo portant sur les données de 2012 et 2013.

Etaient présents à la séance d'ouverture les membres de la commission de passation des marchés publics de l'ITIE-Togo dont les noms suivent :

- Monsieur Mensah Kwami Kumah DZIVENOU, Responsable des marchés publics, Président de séance ;
- Monsieur Koolaba TAKPA, Rapporteur ;
- Monsieur Koffi Séwonou AMEKUDZI, Membre ;
- Honorable Alphonse KPOGO, Membre.

En souhaitant la bienvenue aux membres de la commission, le président de séance a expliqué que la poursuite des travaux de la commission fait suite à l'avis de non objection de la Direction nationale du contrôle des marchés publics, autorisant l'ouverture des propositions financières des cabinets Fair Links et Moore Stephens.

A 15 heures 30 minutes, le président a demandé à la Secrétaire, qui a réceptionné les offres, de soumettre les enveloppes contenant les propositions financières au contrôle des membres de la commission. Ceux-ci se sont assuré que les enveloppes sont restées scellées avant que la secrétaire procède à leur ouverture. Chaque cabinet a soumis quatre exemplaires dont un original.

La proposition financière de **Fair Links** s'élève en montant net d'impôts à **105.100 €** (Cent Cinq mille Cents euros). "Les impôts seront éventuellement précisés pendant les négociations et, le cas échéant, ajoutés au montant ci-dessus", a prévenu le cabinet.

La proposition de **Moore Stephens** s'élève à **58.820.103 F CFA** (Cinquante-Huit millions Huit Cent Vingt mille et Cent Trois Francs CFA), "toutes taxes comprises", a précisé le cabinet.

Après avoir paraphé tous les documents, la commission a procédé à l'évaluation des propositions financières et au calcul des scores financiers et totaux.

Les travaux ont pris fin à 16 heures 33 minutes.

Fait à Lomé, le 6 août 2014

Ont signé :

Rapporteur




Koolaba TAKPA

Membre



Koffi Séwonou AMEKUDZI

Président de séance



Mensah Kwami Kumah DZIVENOU

Membre



Alphonse KPOGO

